



Classe virtuelle



Introduction au contentieux de la fonction publique.

Lundi 10 mai 2021 de 16h00 à 18h00

Conférence virtuelle animée par :
Marie Cochereau, avocate associée
Officio avocats.

Objectif pédagogique : délivrer aux confrères non publicistes ou non spécialistes du contentieux administratif des points de repères élémentaires du contentieux de la fonction publique et leur éviter les principaux écueils lors de la représentation amiable ou contentieuse des agents publics face à l'administration ou aux juridictions administratives.

Méthode pédagogique : méthode transmissive.

Plan détaillé :

I. Les principes élémentaires du contentieux de la fonction publique

- A. Les agents concernés
- B. La compétence de la juridiction administrative
- C. Les dispositions et jurisprudence applicables
- D. Les actes susceptibles de recours
- E. La représentation par un avocat
- F. Les délais de recours

- G. Les procédures amiables de règlement des litiges
 - a. Le recours gracieux ou administratif
 - b. La demande préalable indemnitaire
 - c. La transaction
 - d. La médiation préalable obligatoire

II. Les procédures contentieuses les plus courantes

- A. Le recours pour excès de pouvoir
- B. Le recours indemnitaire
- C. Le référé-suspension
- D. Le référé-expertise
- E. Le référé-liberté
- F. Le référé-mesures utiles
- G. L'appel

Prérequis : tout public non spécialiste.

Niveau 1 : acquisition des fondamentaux.

Spécialité : droit de la fonction publique.

Support pédagogique : un support sera remis en fin de formation.

Evaluation de la conférence : une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Information & inscription : [cliquez ici](#)

Tarif : conférence financée par le **FIF-PL** (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.